Déclaration



Déclaration à l'occasion de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Le militantisme d'Unifor contre la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre sous toutes ses formes est fort et existe depuis longtemps. Ensemble, les travailleuses et travailleurs ont remporté des victoires dans les efforts visant à prévenir la violence et à mieux soutenir les survivantes. Les femmes ont pavé le chemin.

Les femmes continuent de subir des violences principalement de la part des hommes, le plus souvent de leurs partenaires intimes ou des membres de leur famille. La violence faite aux femmes par les hommes a fortement augmenté au cours de la pandémie.

En désignant la source de la violence, nous pouvons nous concentrer plus clairement sur la recherche de solutions.

En 2021, les hommes en position de pouvoir au sein du syndicat s'engagent à s'exprimer et à prendre des mesures pour prévenir la violence fondée sur le genre.

La violence fondée sur le genre existe dans toutes les collectivités. Cependant, certaines personnes sont confrontées à des taux de violence plus élevés, notamment les femmes autochtones et les femmes de couleur, les personnes non binaires, les femmes trans, lesbiennes et bisexuelles, les femmes ayant une incapcité et les femmes vivant dans des régions rurales et éloignées.

Le 25 novembre marque le début d'une campagne mondiale de 16 jours de militantisme pour l'élimination de la violence faite aux femmes. Le 6 décembre marquera la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes au Canada.

<u>Unifor invite tous les hommes à s'engager et à s'exprimer pour que toutes les femmes, les filles et les personnes de genre différent soient valorisées, respectées et puissent vivre sans violence.</u>

En plus de remettre en question les attitudes et les actions des hommes, en tant que syndicalistes, les hommes peuvent prendre des mesures à la table de négociation et sur le lieu de travail pour aider à prévenir la violence fondée sur le genre. Les mesures visant à assurer la sécurité économique des femmes et des personnes de sexe différent peuvent inclure la négociation et l'application de l'équité salariale, de l'équité en matière d'emploi, d'une clause anti-harcèlement, de congés familiaux, de congés payés pour violence familiale, de bons salaires et d'autres droits sur le lieu de travail.

Ces mesures ont l'avantage supplémentaire de souligner l'égalité et l'équité que les femmes et les personnes de genre différent méritent. Tout cela fait partie de la prévention de la violence fondée sur le genre.

Pendant cette campagne, et tout au long de l'année, faites passer le message en parlant aux hommes et aux garçons de votre entourage. Vous trouverez des suggestions de sujets sur notre page de campagne.

Passez à l'action en allant à la table des négociations avec l'équité en tête.

Partagez ce message au sein de votre section locale et en affichant votre engagement en ligne.